

*Vincent Locas, Avocat
Conseiller juridique
Réglementation et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3324
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vlocas@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 4 décembre 2015

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'autorisation d'un projet d'investissement visant l'implantation d'une solution informatique pour la gestion de la relation avec la clientèle
Notre dossier : 312-00753
Dossier Régie : R-3950-2015

Chère consœur,

Le 16 novembre 2015, Société en commandite Gaz Métro (ci-après « **Gaz Métro** ») déposait, sous pli confidentiel, certaines informations caviardées relatives aux coûts du projet mentionné en rubrique (ci-après le « **Projet** ») contenues à la demande ainsi qu'à la pièce Gaz Métro-1, Document 1 (B-0006).

Comme l'indique l'affidavit de Monsieur Jacques Martin daté du 16 novembre 2015 (B-0004), le dépôt sous pli confidentiel était et est toujours requis pour plusieurs informations relatives aux coûts du Projet. Toutefois, après vérifications, Gaz Métro considère que certaines informations ont erronément été caviardées et ne requièrent donc pas un tel traitement confidentiel.

Par conséquent, nous déposons à cet effet une demande amendée ainsi qu'une version révisée de la pièce Gaz Métro-1, Document 1 (B-0006). De plus, nous vous saurions gré de ne plus tenir compte de la mention à la demande contenue au paragraphe 2 de l'affidavit de Monsieur Jacques Martin (B-0004).

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les meilleures.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb
p.j.